



Assurance des
Médecins Suisses
société coopérative

Une prévoyance sûre.
Depuis 1926.

actuel

**Profitez de l'intérêt le plus sain
du marché de la prévoyance**



Édition Novembre 2025



Une croissance assurée – comment l'AMS renforce votre base patrimoniale

Dans les périodes d'incertitude, des rendements stables valent de l'or. Avec la rémunération globale de l'AMS, vous bénéficiez de prévisibilité, de sécurité et d'excédents, sans avoir à supporter vous-même aucun risque.

Dans le domaine de l'épargne de prévoyance, un sujet surbordonne tous les autres: dans quelle mesure mon capital fructifie-t-il – et dans quelle mesure est-il sécurisé? C'est précisément là qu'intervient la rémunération globale de l'AMS.

En quoi la rémunération globale de l'AMS est-elle convaincante?

- **Garantie + attribution d'excédents:** l'AMS vous permet de bénéficier d'un taux d'intérêt garanti fixe, auquel s'ajoute une participation annuelle au fonds d'excédents.
- **L'immobilier comme fondement:** l'AMS possède ses propres biens immobiliers, dont les rendements nets profitent directement aux coopératrices et coopérateurs.
- **Faibles frais administratifs et stratégie d'investissement conservatrice:** grâce à des structures sveltes et à des investissements circonspects, une grande partie de vos revenus reste préservée.
- **Protection intégrale du capital:** contrairement aux véhicules d'investissement ouverts, vous ne supportez aucun risque d'investissement individuel: votre capital est à tout moment sécurisé.

Exemple actuel

Le plan de versement **MediPlan** bénéficie actuellement d'un taux de rémunération global de 2,5%. Cela prouve que, même en période de taux d'intérêt bas, une assurance fondée sur l'esprit coopératif peut générer d'excellents rendements.

Pour en savoir plus sur la rémunération globale exclusive, rendez-vous sur <https://www.va-genossenschaft.ch/de/gesamtverzinsung/>

Vos avantages en bref

Avantage	Effet pour vous
Croissance constante	Sécurité de planification dans le processus d'épargne à long terme
Participation au bénéfice	Les attributions d'excédents consolident votre rendement
Sécurité plutôt que spéculation	Aucun risque de marché individuel, même en cas de turbulences
Exclusivement réservé aux médecins	Conditions et participation exclusives, réservées aux coopératrices et coopérateurs

Conclusion:

Votre prévoyance auprès de l'AMS n'est pas seulement sûre, mais profite également du succès de l'ensemble de la communauté. Si vous souhaitez savoir dans quelle mesure votre prévoyance concrète en bénéficie: nous vous soumettons volontiers une offre ou un calcul comparatif.



Notre formulaire de contact



Interview avec Monsieur le Docteur méd. Thomas Baldi, délégué de l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative.

Monsieur le Docteur Thomas Baldi est membre de l'Assurance des médecins suisses société coopérative et délégué élu pour la circonscription « Médecins BS, BL, AG et SO ». Il est en outre propriétaire d'un cabinet de médecine vasculaire.

Comment s'est déroulée votre carrière médicale ? Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir médecin ?

Thomas Baldi: Tout jeune déjà, je m'intéressais à l'interaction entre l'aspect scientifique de la médecine et l'être humain dans sa globalité. Pendant mes études, je me suis d'emblée engagé sur la voie vers ma spécialité, l'angiologie ou la médecine vasculaire. Le système cardiovasculaire humain me fascine toujours autant.

En tant que délégué, vous représentez la voix des médecins au sein de notre coopérative. Qu'est-ce qui vous a motivé à accepter cette fonction ?

Thomas Baldi: J'ai été très honoré, lorsqu'on m'a demandé si je souhaitais succéder à un médecin de ma région, que je connais et apprécie depuis de nombreuses années.

Qu'est-ce qui vous a convaincu à l'époque de devenir client de l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative ?

Thomas Baldi: En tant que jeune médecin assistant, tout juste marié, le sujet de la planification de ma prévoyance ne faisait pas réellement partie de mes préoccupations. Les conseils prodigués par une organisation partenaire de la FMH m'ont toutefois convaincu de m'y intéresser suffisamment tôt et d'opter pour une solution de prévoyance. Je ne l'ai jamais regretté.

De votre point de vue personnel, quels sont avantages de notre société coopérative pour le corps médical ?

Thomas Baldi: Tout simplement: on sait qui tire les ficelles. Les structures sont transparentes et éveillent la confiance.

Dans quelle mesure vos attentes ont-elles été satisfaites jusqu'à présent ?

Thomas Baldi: Quand je vois comment le patrimoine de prévoyance de mon épouse et moi-même a évolué: en tous points. L'Assurance des Médecins Suisse société coopérative repose aujourd'hui encore sur des bases solides, ma confiance dans l'organisation n'a pas été ébranlée.

Quelles sont les tendances que vous observez au sein de la médecine humaine en général et parmi les jeunes professionnels en particulier ?

Thomas Baldi: Quand je regarde l'évolution, tant du point de vue politique que de celui des charges administratives croissantes, associées à la pression économique, la vocation de médecin en tant que profession libérale est malheureusement de plus en plus menacée. Si l'on ne veut pas se retrouver complètement soumis à un grand système, il faut savoir faire preuve de beaucoup de persévérance pour trouver sa propre voie et s'y tenir. Pour ma part, malgré les aspects que je viens de citer, j'ai décidé en 2024 de créer et de développer mon propre cabinet. Je pense qu'il est très important que nous, médecins, continuions à agir de manière entrepreneuriale et ne laissions pas ce domaine entièrement aux mains d'investisseurs, de conseils d'administration et de PDG uniquement préoccupés par les aspects économiques.

En tant que médecin engagé, vous êtes confronté à un vaste champ de tensions dans votre vie privée et professionnelle. Comment gérez-vous le stress et quels sont vos conseils personnels pour la régénération personnelle ?

Thomas Baldi: Au fil des ans, j'ai appris combien il est important, dans la vie professionnelle quotidienne, de fixer des priorités, de créer des structures claires, de déléguer en toute confiance à mes collaborateurs et de veiller à ce qu'il me reste suffisamment de temps pour me reposer et me détendre.

Une dernière question pour conclure: quels conseils donneriez-vous aux futurs médecins pour qu'ils puissent combiner une carrière professionnelle épanouissante avec une vie privée épanouie ?

Thomas Baldi: Malgré tous les défis professionnels, il est important de se ménager activement suffisamment de temps libre pour passer des moments en famille et pratiquer des activités extra-professionnelles. Personnellement, j'apprécie par exemple de passer du temps avec ma famille en plein air, de faire du sport, notamment du ski de fond en hiver, de voyager ou simplement de passer une soirée tranquille à la maison.

Nous vous remercions vivement pour cette interview.

Façonner l'avenir - avec responsabilité et passion

Au travers de son dernier projet de construction, l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative (AMS) présente de manière impressionnante à quoi ressemble une construction responsable, tournée vers l'avenir.



Au lieu de remplacer par une nouvelle construction l'immeuble collectif datant de 1933, situé à la rue Ackersteins-trasse 25-29 à Zurich, l'AMS a délibérément choisi de conserver et rénover le bâtiment existant - une décision en faveur de la durabilité, de l'utilisation respectueuse des ressources et de la responsabilité appliquée envers les générations futures.

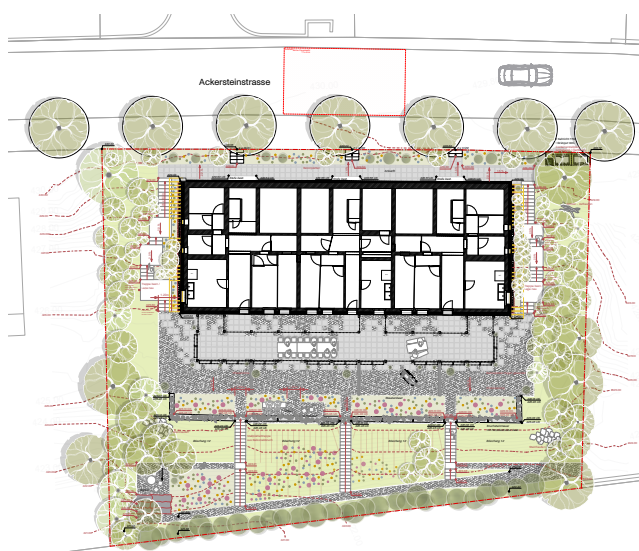
L'analyse du bâtiment a révélé que ses qualités sont aujourd'hui plus actuelles que jamais. Des plans efficaces, une construction résistante, une bonne desserte par les transports publics et un grand jardin arboré: autant de caractéristiques qui distinguent l'habitat urbain moderne. La décision de rénover permet non seulement d'économiser une énergie grise précieuse, mais aussi de préserver le caractère particulier du bâtiment et de son quartier.

Le concept de rénovation suit un principe clair: préserver ce qui existe, renouveler les aspects porteurs d'avenir. La structure de base est conservée, tandis que les installations techniques, l'alimentation en énergie, l'isolation acoustique et la sécurité sismique sont mises aux normes actuelles. C'est ainsi que naît un espace de vie moderne, alliant histoire et innovation.

Une attention particulière est accordée au choix de matériaux durables et recyclables. Les matières isolantes biogènes, une élégante façade en bois et des matériaux naturels tels que l'argile et le bois massif créent un climat intérieur sain et permettent une construction respectueuse des ressources. À cela, s'ajoute un concept domotique novateur prévoyant l'utilisation des eaux grises et le stockage des eaux de pluie - un exemple concret de mise en œuvre de l'approche écologique.

Un nouvel agencement de balcons autoportants sur la façade sud (Page 5) fournit de l'ombre, crée des espaces extérieurs généreux et produit de l'énergie renouvelable grâce aux panneaux photovoltaïques intégrés. L'espace extérieur végétalisé devient un lieu de rencontre: de nouvelles plantations, des zones ombragées et des prairies naturelles favorisent la convivialité, la biodiversité et le bien-être.

Avec ce projet, l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative prouve que la construction durable va bien au-delà de la technique et se matérialise dans la conception des choses: le respect de ce qui existe, la symbiose avec l'environnement et l'orientation vers l'avenir - pour des espaces de vie qui perdurent.



En tant que propriétaire de divers biens immobiliers en Suisse, l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative endosse également une responsabilité sociale envers ses locataires. Dans le cadre de la rénovation prévue de l'immeuble situé à la Ackersteinstrasse 25 à 29 à Zurich, nous avons posé trois questions aux responsables de l'HEV (Association des propriétaires fonciers de Zurich) concernant la procédure à suivre pour les résiliations de bail inévitables dans le cadre de tels projets :

Lorsque quelque chose de nouveau voit le jour sur un site où des baux ont perduré de nombreuses années, cela implique forcément la résiliation des contrats existants. Il s'agit d'un processus particulièrement délicat. D'après votre expérience personnelle, quels sont, selon vous, les facteurs de réussite d'un processus équitable et transparent ?

Les résiliations doivent être prononcées suffisamment tôt, dès que le projet de construction se concrétise. Il est recommandé de résilier au moins un an à l'avance. Les locataires disposent ainsi de plus de temps pour chercher un autre logement que si uniquement le délai de préavis prévu dans le contrat (généralement 3 mois) est pris en compte. En outre, les locataires devraient recevoir avec la lettre de résiliation, un aperçu du projet de construction (en particulier de son ampleur), leur permettant de constater qu'il ne leur sera pas possible de rester dans le logement loué. Les locataires devraient bénéficier d'une flexibilité suffisante pour résilier leur contrat de location à brève échéance (souvent, ils doivent louer un nouvel appartement à court terme, de peur qu'il ne leur soit sinon pas attribué).

À la rue Ackersteinstrasse à Zurich, l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative prépare un projet formidable. Dans ce contexte, il fallait également obtenir la libération complète des locaux. Comment avez-vous procédé et quels ont été les résultats de cette approche ?

Nous avons résilié le bail 13 mois à l'avance, informé les locataires dans une lettre d'accompagnement de la rénovation totale prévue et de l'étendue des travaux, et leur avons permis de résilier leur bail de manière anticipée pendant toute la durée restante du bail, moyennant un préavis de 30 jours avant la fin de chaque mois. Nous avons également joint à la lettre de résiliation un formulaire permettant aux locataires de nous communiquer leurs critères de recherche pour un nouveau logement. Une solution de remplacement a pu être proposée à certains d'entre-eux. Au bout de huit mois, dix des douze locataires avaient déjà trouvé un autre logement et déménagé avant la date prévue. Sept locataires avaient contesté la résiliation ; avant même la tenue des négociations de conciliation, tous avaient trouvé un logement de remplacement et retiré leur plainte.

Où voyez-vous des différences dans la manière de procéder de l'AMS par rapport à d'autres propriétaires, notamment dans leurs relations avec les locataires dans des situations difficiles ? Avez-vous un exemple concret à donner ?

L'AMS est consciente qu'une résiliation de bail représente un défi important pour les locataires et est souvent associée à la crainte de ne pas trouver à temps un nouvel appartement abordable, car le logement est un besoin fondamental. L'AMS aide dans la mesure de ses possibilités à trouver un logement de remplacement et est disposée à apporter son soutien dans les cas de rigueur. Lors d'une résiliation de bail il y a quelques années à Zurich-Seebach (démolition d'un immeuble), deux locataires ont pu être relogés avec succès au sein du portefeuille immobilier de l'AMS à des loyers équitables.

Conclusion

L'Assurance des Médecins Suisses société coopérative traite ses locataires avec respect, transparence et sens des responsabilités. Lorsque des changements s'imposent, elle mise sur une communication précoce, des solutions équitables et un soutien individuel. C'est ainsi que naît la confiance, même dans les situations exigeantes. Pour l'AMS, une chose est sûre : **un logement représente plus qu'un simple contrat de location, c'est un morceau de soi dont il convient de prendre soin.**



Opportunité pour les jeunes médecins - Participation dans un nouveau cabinet situé dans un endroit attractif



Recherche médecin généraliste pour un nouveau cabinet collectif à Urtenen-Schönbühl (près de Berne)

Nous recherchons des médecins généralistes pour l'ouverture en 2027 d'un cabinet collectif à Urtenen-Schönbühl, aux portes de la ville de Berne. Le nouveau centre médical se situera sur le toit du centre commercial Shoppyland et entend réunir une équipe de jeunes médecins expérimentés prêts à créer ensemble un cabinet collectif moderne, convivial et tourné vers l'avenir.

Le cabinet sera installé à Urtenen-Schönbühl, dans un emplacement central et de premier choix, sur le toit du Shoppyland (à proximité des transports publics). Des postes à temps plein et à temps partiel (au moins 40%) sont disponibles.

Ce que nous proposons

- Participation active à la mise en place du cabinet médical collectif, y compris à son aménagement
- Locaux modernes et emplacement idéal dans la commune d'Urtenen-Schönbühl
- Offres de loisirs et infrastructures attrayantes à proximité immédiate
- Rémunération attractive avec possibilité de participation au cabinet
- Des fonctions de direction médicale sont envisageables (avec un soutien professionnel en matière de gestion du personnel)
- Possibilité d'horaires flexibles
- Aide à la recherche d'un logement et autre soutien administratif
- Possibilités de formation continue

Ce que nous attendons

- Formation de médecin spécialiste en médecine interne générale FMH achevée ou diplômes correspondants pour une reconnaissance fédérale
- Approche centrée sur le patient, esprit d'équipe et excellentes compétences sociales
- Intérêt à accompagner activement la création d'un nouveau cabinet médical collectif
- La maîtrise d'autres langues que l'allemand est un atout.

Nous attendons avec impatience votre candidature par e-mail à l'adresse suivante :

d.balli@praxamed.ch

L'Assurance des Médecins Suisses société coopérative, la Caisse-maladie des médecins suisses et PAT-LPP ont développé avec doc.car une assurance véhicule à moteur unique, parfaitement adaptée aux besoins des médecins, dentistes, vétérinaires, chiropraticiens et de leurs familles. Avec cette assurance innovante, vous bénéficiez de tarifs exclusifs et de nombreux avantages:

- **Tarifs spéciaux:** profitez de primes particulièrement avantageuses grâce à notre tarif collectif.
- **Protection intégrale:** une assurance responsabilité civile, casco partielle et casco complète moderne, avec une couverture étendue, pour votre sécurité.
- **Programmes de bonus:** réalisez des économies grâce aux bonus pour les conducteurs occasionnels et pour une conduite particulièrement prudente.
- **En déplacement professionnel?** Pas de franchise pour les trajets effectués dans un contexte professionnel, y compris les déplacements pour des congrès et des conférences.
- **Remises pour flottes:** à partir de 2 véhicules (par exemple pour la famille), vous bénéficiez de remises intéressantes.
- **Traitement rapide et simple:** grâce à une solution numérique, vous pouvez tout régler facilement en ligne.



Consultez les offres de nos partenaires sur notre site Internet et demandez dès maintenant une offre personnalisée :

www.va-genossenschaft.ch/fr/offres-partenaires/

Rabais pour flotte familiale

Des économies à partir du 2^e véhicule



**Responsabilité
civile classique, casco
partielle et intégrale**
avec 10 % de rabais spécial
pour les médecins



Bonus écologique
20 % d'économies si moins
de 15 000 km/an



**Assistance 24h/24
en cas de sinistre**
avec hotline gratuite



Renonciation à la réduction des prestations en cas de faute grave pour la casco et la responsabilité civile



Pas de franchise en cas d'accident pendant le service
sur le chemin du travail ou en intervention d'urgence.



Dommages en cas d'utilisation du mauvais carburant
Jusqu'à CHF 1000.–
coassurés



Deuxième conducteur
toujours automatiquement
coassuré



Modèle de primes innovant



Protection du bonus en cas d'accident



Effets personnels et professionnels dans le véhicule
jusqu'à CHF 5000.- coassurés



**Assurance bris
de glace gratuite**
y compris XENON et LED



Dommages au véhicule parké sans franchise et illimités (si coassurés)



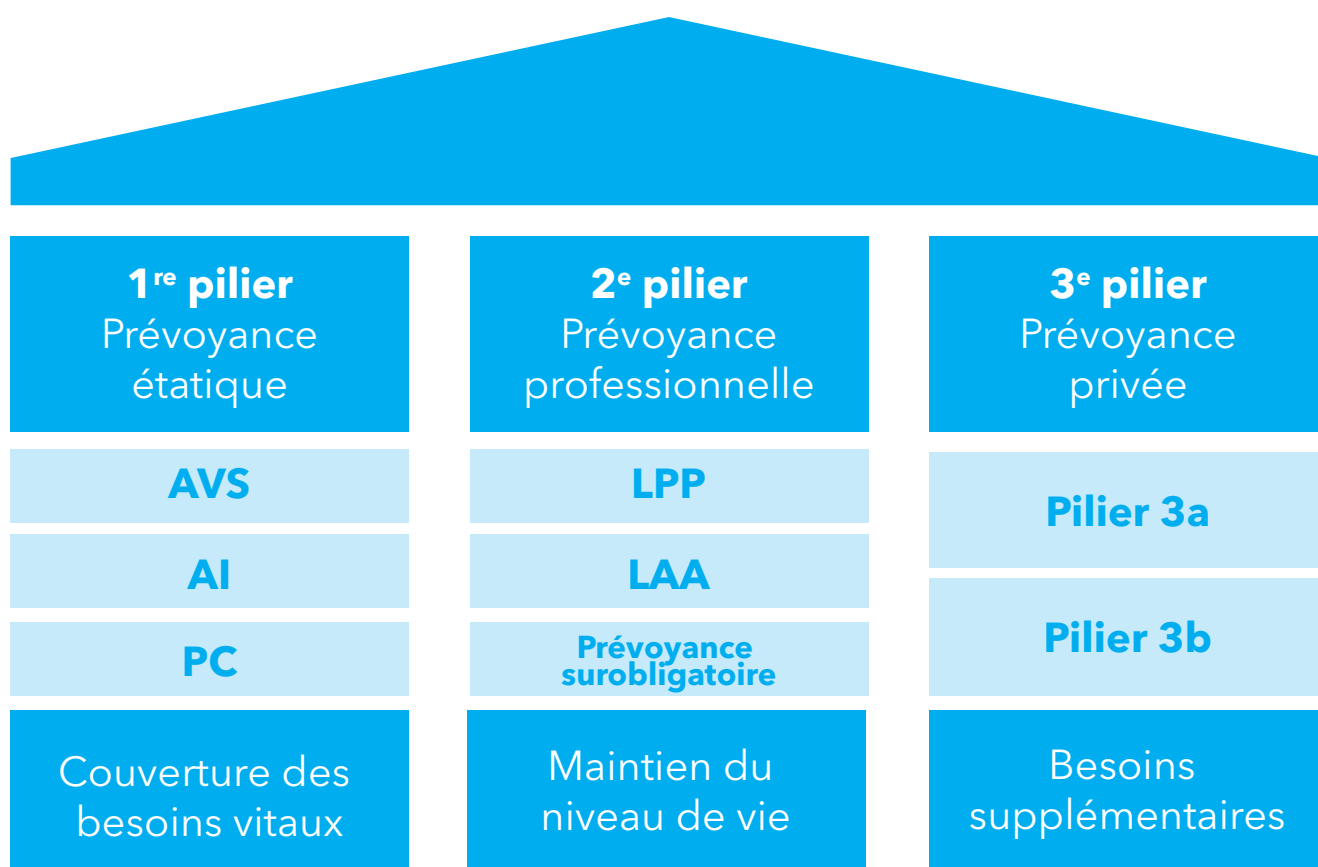
Conduite neutre pour le climat intégrable



Conditions spéciales
valable également pour les
membres de la famille et
partenaires

Assurances sociales

2026 n'apportera certes pas de révision fondamentale du système suisse d'assurance sociale, en revanche, ce sera une année au cours de laquelle la stabilité ouvrira des opportunités. Pour les employeurs et les assurés, il en découlera des conditions-cadres éprouvées avec des chiffres clairs, combinées à une plus grande liberté en matière de prévoyance privée. Qui planifie à temps en tirera profit.



1^{er} pilier – taux de cotisation et prestations

Taux de cotisation

Les taux de cotisation pour la prévoyance obligatoire restent inchangés – les employés et les employeurs se partagent les charges suivantes :

Assurance	Taux de cotisation 2026 (employés + employeurs)
AVS	8,7%
AI	1,4%
APG	0,5%
AC (jusqu'à CHF 148 200)	2,2%
Total	12,8%

Pour les indépendants, le taux de cotisation total maximal est de 10% à partir d'un revenu de CHF 60'500.

Prestations de rente

Les montants mensuels des rentes resteront stables en 2026, toutefois une nouvelle mesure importante sera mise en œuvre : **à partir de décembre 2026, une 13^e rente AVS/AI** sera versée pour la première fois.

Type de rente	Montant minimal (CHF/mois)	Montant maximal (CHF/mois)
Rente simple	1'260	2'520
Rente pour deux époux	-	3'780
Rente de veuve/veuf	1'008	2'016
Rente d'orphelin	504	1'008

2^e pilier – prévoyance professionnelle

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle (LPP), aucun changement n'interviendra en 2026. Les entreprises et les assurés jouissent donc d'une sécurité de planification bienvenue.

Paramètres	Montant en CHF
Salaire annuel minimum	22'680
Salaire maximal assuré LPP	90'720
Déduction de coordination	26'460
Salaire maximal coordonné LPP	64'260
Salaire maximal assurable	907'200

Le taux d'intérêt minimal reste stable à **1,25 %**, ce qui atteste du bien-fondé de souscrire une prévoyance privée complémentaire.

3^e pilier – prévoyance privée avec options

La prévoyance privée fait l'objet d'initiatives particulièrement créatives :

- Le montant maximal pouvant être versé dans le pilier 3a reste inchangé par rapport à 2025 : **CHF 7'258** (ou CHF **36'288** sans 2^e pilier).
- Conseil pratique :** profitez des versements et des apports volontaires pour bénéficier non seulement d'avantages fiscaux, mais aussi des taux d'intérêt garantis et des distributions d'excédents de la société coopérative.

Signification et recommandations

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

- La stabilité est un paramètre important :** aucune augmentation des cotisations ni réduction des prestations en vue – la transparence et la sécurité de planification sont garanties.
- Profiter d'une grande liberté d'agencement :** le pilier 3a offre actuellement une marge de manœuvre particulièrement intéressante. Les personnes qui commencent leur épargne tôt et l'aménagent sur le long terme sont gagnantes. Le rendement fiscal (économie d'impôt par rapport à l'apport dans le pilier 3a) reste attractif.
- Penser à long terme :** le vieillissement de la population et les défis financiers à long terme sont toujours d'actualité – la prévoyance individuelle reste essentielle.

Recommandation

Salariés et indépendants : vérifiez chaque année votre situation en matière de prévoyance – adressez-vous à nos services de conseil spécialisés dans le domaine médical afin d'examiner votre situation.

Conclusion

2026 ne sera pas une année de réformes, mais sera marquée par des **conditions-cadres claires et des opportunités ciblées**. Les trois piliers restent stables, cependant la prévoyance privée recèle le plus grand potentiel. Agir dès maintenant, c'est mieux assurer son avenir, avec clairvoyance et structure.

Entretien avec un jeune médecin assistant sur ses attentes et ses premières expériences



Kais Feki, avant la 3^e année d'assistantat

Qu'est-ce qui vous a motivé, à votre jeunesse, à devenir médecin ?

Kais Feki : Très jeune, j'ai su que je deviendrais médecin. Mon père et mon grand-père exerçaient déjà cette profession, et cette filiation a sans doute façonné mon intérêt précoce pour la médecine. J'ai toujours aimé entretenir un contact humain quotidien et contribuer, à mon échelle, à l'amélioration de la qualité de vie des personnes que je rencontre. Dès mon adolescence, j'ai perçu la médecine comme un engagement envers l'humain, une manière de mettre mes compétences au service de situations souvent critiques, où la bienveillance et la présence prennent tout leur sens. Pouvoir accompagner les patients dans des moments déterminants de leur existence m'a toujours semblé être un privilège autant qu'une responsabilité.

Quelles ont été les motivations qui vous ont poussé à choisir votre spécialité actuelle ?

Kais Feki : Lors de mes stages d'étudiant, j'ai rapidement constaté que j'étais particulièrement à l'aise avec une patientèle jeune. J'ai beaucoup apprécié mes expériences en pédiatrie, et dès ce moment, j'ai su que je travaillerais avec les enfants et les adolescents.

J'ai également toujours été attiré par la psychiatrie, un domaine qui, selon moi, requiert un sens aigu de la nuance et de l'écoute.

La pédopsychiatrie représente à mes yeux un espace d'intervention où se mêlent la clinique, la psychologie et la pédagogie. Comprendre les trajectoires développementales et soutenir les familles dans des contextes complexes m'apporte un sentiment profond d'utilité et de sens.

Où voyez-vous des solutions au problème du manque de médecins généralistes ?

Kais Feki : Il est essentiel de former davantage de médecins localement et de rendre l'accès aux études médicales plus accessible.

Une plus grande souplesse dans l'admission de médecins étrangers permettrait également de répondre plus rapidement à la pénurie actuelle.

Enfin, il serait nécessaire de rendre le travail plus attractif, notamment en allégeant la charge administrative qui pèse sur les praticiens.

Revaloriser la médecine générale passe aussi par une meilleure reconnaissance de son rôle pivot dans le système de santé. Un accompagnement institutionnel fort et une amélioration des conditions de travail pourraient contribuer à restaurer son attractivité auprès des jeunes générations.

Où voyez-vous les plus grands challenges dans votre activité actuelle ?

Kais Feki : La psychiatrie, et plus spécifiquement la pédopsychiatrie, peut être particulièrement exigeante sur le plan mental, en raison de la complexité des situations psychosociales auxquelles nous sommes exposés.

Le manque de temps pour la formation continue constitue également des défis notables.

Trouver un équilibre entre engagement professionnel, ressourcement personnel et maintien d'un regard neuf sur sa pratique représente un enjeu majeur. La densité émotionnelle de certaines situations requiert une vigilance constante face au risque d'épuisement.

La charge de travail des médecins est un sujet récurrent dans les médias. Comment voyez-vous personnellement la situation ?

Kais Feki : Je pense qu'un médecin consacre aujourd'hui une part excessive de son temps à des tâches non médicales : près de 40% des heures de travail sont absorbées par des questions administratives.

Moins de temps passé devant les écrans et davantage auprès des patients améliorerait sans doute la qualité de la relation thérapeutique.

Il est indéniable que la charge de travail des médecins dépasse celle de nombreux autres métiers. Cependant, en raison de la nécessité et du manque de praticiens, il est difficile d'envisager une autre organisation sans un changement structurel profond du système de santé.

Quelles sont vos mesures personnelles en matière de prévention de la santé, qu'est-ce qui vous aide à gérer le stress ?

Kais Feki: L'entente pluridisciplinaire est essentielle: une atmosphère de travail bienveillante facilite non seulement la gestion du stress, mais aussi la qualité des soins prodigués. Une bonne hygiène de vie et une organisation minutieuse sont indispensables pour faire face aux difficultés rencontrées au quotidien.

Je veille également à préserver des espaces de déconnexion, notamment à travers le sport et le contact avec la famille et les amis. Ces moments de recul me permettent de maintenir un équilibre intérieur indispensable à la pratique de la médecine.

À propos de prévention et de prévoyance: quand vous êtes-vous penché pour la première fois sur votre prévoyance individuelle pour la vieillesse ?

Kais Feki: Ayant récemment débuté ma carrière professionnelle en Suisse, je n'ai pu m'intéresser à la prévention et à la prévoyance que depuis peu.

C'est un domaine que j'apprends encore à apprivoiser, conscient de son importance dans la construction d'une sécurité à long terme pour tout praticien.

Quel a été le stimulus qui vous a incité à examiner votre propre situation en matière de prévoyance ?

Kais Feki: J'ai eu la chance de prendre contact avec Shansa SA, qui m'a sensibilisé à ces questions et à bien d'autres aspects de la planification financière.

Je dois reconnaître que je disposais de peu de connaissances sur le système suisse de prévoyance et que le manque de temps et d'énergie rendait difficile une approche autonome de ce sujet.

Cette rencontre a agi comme un véritable déclencheur, m'incitant à considérer la prévoyance non pas comme une contrainte administrative, mais comme un investissement essentiel pour l'avenir.

Qui vous a aidé dans ce domaine et en quels points cette aide vous a-t-elle été particulièrement utile ?

Kais Feki: Shansa SA gère pour moi l'ensemble des questions relatives à ce domaine. Leur équipe, disponible et investie, m'a accompagnée avec des explications claires et approfondies.

Ils m'ont présenté mes droits et mes intérêts avec une bienveillance et une patience remarquables.

Leur expertise et leur pédagogie ont contribué à me rendre plus autonome dans ma compréhension du système suisse. J'ai aujourd'hui une confiance entière dans leurs conseils, fondés sur une réelle écoute de mes besoins personnels et professionnels.

Pour quelle raison avez-vous choisi la solution de prévoyance de l'Assurance des Médecins Suisses Coopérative ?

Kais Feki: Sur le conseil de Shansa, j'ai été convaincu par la pertinence de l'Assurance des Médecins Suisses Coopérative. Une solution pensée par les médecins pour les médecins me paraissait une évidence.

Cette approche collégiale et spécialisée, ancrée dans la réalité de notre profession, garantit une compréhension fine des enjeux et des besoins propres au corps médical. Elle m'a semblé être la plus adaptée pour construire une prévoyance solide et durable.

Assurance des Médecins Suisses société coopérative
Länggassstrasse 8, 3012 Berne
Tél.: +41 31 301 25 55
E-mail: info@va-cooperative.ch

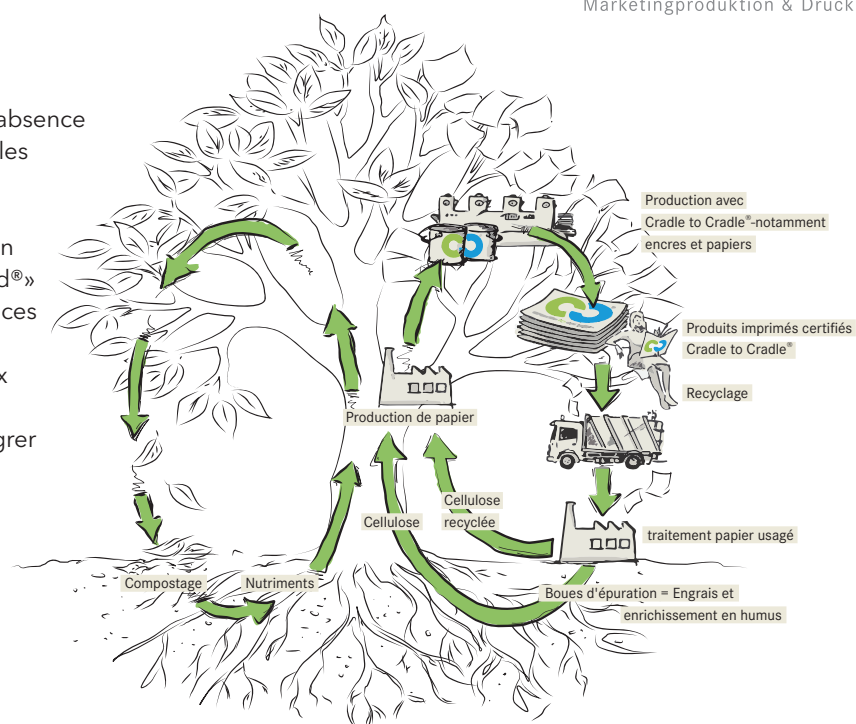


Cradle to Cradle® imprimé chez Vögeli AG

VÖGELI
Marketingproduktion & Druck

Le principe de Cradle to Cradle® garantit l'absence de déchets. Comme dans la nature, toutes les substances restent dans des cycles.

L'imprimerie Vögeli a optimisé la production de ses imprimés «Cradle to Cradle Certified®» de manière à ce que l'utilisation de substances nocives ne soit même plus nécessaire. Ainsi, l'entreprise s'assure que les matériaux et ressources restent propres pour toutes utilisations futures, et qu'ils puissent réintégrer les cycles biologiques sans risques.



Imprimé par Vögeli SA selon les
critères écologiques stricts de la
norme Cradle to Cradle Certified®